

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

Réunion du 12 SEPTEMBRE 2017, 20h30 à la mairie

Présents : Maryse TOCQUER, René LE TALLEC, Louis THOMAS, Isabelle BIDEAU, Yves Marie DAYOT, Serge DEBERGUE, Jean Claude GUILLOU, Hervé QUEMENER, Nathalie BIHAN, Michel PITON

Absents : Antoine CORIOU, Joseph ISNARD (procuration à Maryse TOCQUER), Claude LE NOAN, Olivier LEON, Denis SEITE

Secrétaire de séance: Louis THOMAS

Date de convocation du conseil Municipal : 08.09.2017

Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de la réunion :

- Validation du choix des entreprises pour les travaux des commerces

1/Validation du choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation des garages en unités commerciales

Le quorum n'étant pas atteint pour le vote de cette délibération au cours du précédent conseil, la délibération n'a pu être adoptée valablement.

La délibération proposée au vote est identique à la précédente.

Pour rappel /compte rendu de la CAO du 20 juillet dernier : Suite à une concertation entre les membres de la CAO et l'architecte, la CAO propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 01 - Maçonnerie / Sols extérieurs → Maison du bâtiment pour 3 659.71€ HT
- Lot 02 - Enduits intérieurs → Rénobat pour 7 410.65€ HT
- Lot 03 - Menuiseries extérieures → AJ menuiseries pour 14 955.62€ HT
- Lot 04 - Cloisons sèches → LAPOUS pour 6 361.60€ HT
- Lot 05 - Menuiseries intérieures → LOT DECLARE INFRACTUEUX
- Lot 06 – Peinture → Cédric LE ROUX pour 3 195.15€ HT
- Lot 07 - Revêtement de sols → Denis SEITE pour 5 714.00€ HT
- Lot 08 – Plomberie → SARL MORVAN & DANIEL pour 5 808.99€ HT
- Lot 09 - Electricité / VMC → SARL MORVAN & DANIEL pour 10 159.58€ HT

Soit un total de 57 265.30€ HT hors lot n° 5 « Menuiseries intérieures »

Il est précisé dans le rapport de la CAO qu'une consultation sera relancée pour le lot n°5 déclaré infructueux.

Nb : Les prix sont exprimés en Hors Taxes car la commune récupère la TVA sur le budget « commerces ».

Maryse TOCQUER propose aux membres du conseil municipal de valider le choix de la commission et de lui accorder une délégation pour signer l'ensemble des documents en lien avec cette délibération.

Détail du vote :

- POUR : 9
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 2 (Serge DEBERGUE et Hervé QUEMENER)

Prochain conseil : **Vendredi 20 octobre à 20h30**